



Tarifs année scolaire 2026/2027

DROITS DE SCOLARITÉ

→ Les frais de dossiers de 25€ sont applicables à tous les élèves, à l'exception des élèves en Classes à Horaires Aménagés Musique et Théâtre ainsi que pour les élèves du Parcours EAC (orchestres en quartiers). **Les frais de dossiers sont facturés dès lors qu'une nouvelle inscription (ou réinscription) est traitée et validée par l'administration. Ces frais sont non remboursables, indépendamment de l'admissibilité de l'élève.**

→ A ces frais s'ajoutent des droits de scolarité en fonction du parcours de l'élève. Deux tarifs s'appliquent en fonction du lieu de domiciliation, un tarif pour les élèves résidant dans le Grand Belfort et un autre, pour les élèves hors Grand Belfort pour lesquels **une majoration de 50 %** est applicable. (voir tableau au verso)

FACTURATION

Les tarifs sont calculés en fonction de la tranche de revenus nets imposables de l'année N-2. **L'avis d'imposition de l'année 2025 sur les revenus 2024 doit être fourni à l'inscription ou à la réinscription. En l'absence de présentation de ce document, le tarif de la tranche maximale sera appliqué.**

→ Les droits de scolarité sont minorés en fonction du nombre d'élèves d'un même foyer fiscal inscrits au conservatoire :

- 25 % sur le montant total acquitté pour 2 élèves inscrits
- 40 % sur le montant total acquitté pour 3 élèves inscrits
- gratuité des cours pour le 4^e élève inscrit et les suivants

→ Les droits de scolarité sont facturés par trimestre (3 factures éditées) ou en une seule fois sur demande écrite.

Tout trimestre commencé à partir du 1^{er} octobre est dû dans son intégralité, notamment en cas d'inscription tardive ou d'abandon.

→ En cas d'admission dans plusieurs disciplines (2^e instrument, théâtre, musique, danse), l'usager acquittera autant de droits de scolarité que de cours suivis. Les frais de dossiers ne sont facturés qu'une seule fois.

→ Les élèves inscrits en Classes à Horaires Aménagés Musique et Théâtre bénéficient de la gratuité de la scolarité liée au dispositif, le Grand Belfort prenant à sa charge les droits de scolarité. **En revanche, toutes les autres disciplines hors dispositif (2^e instrument, théâtre, musique, danse) ainsi que l'éventuelle location d'instrument et les frais de dossier inhérents seront facturés.** Il conviendra alors aux familles concernées de joindre leur avis d'imposition pour la facturation.

→ **Suspension des droits de scolarité** : En cas d'absence d'un élève pour raison médicale, les cours non effectués durant un mois consécutif sont dus. Au-delà de ce mois, une suspension des droits de scolarité pourra être accordée. Un certificat médical justificatif devra être joint à la demande adressée au Conservatoire. Un prorata temporis sera alors appliqué sur la facturation des droits de scolarité.

→ **Annulation de cours** : Il n'est pas accordé de réduction des droits de scolarité dans le cadre d'annulation de cours par le Conservatoire ou par l'usager. En cas d'absence d'un enseignant, les cours non effectués durant un mois consécutif sont dus. Au-delà de ce mois, un prorata temporis sera alors appliqué sur la facturation des droits de scolarité.

LOCATION D'INSTRUMENT

→ **Tarif location instrument : 50 € / trimestre et par instrument soit 150 € / an**

→ Le tarif intègre la location de l'instrument ainsi que la prise en charge financière par le Conservatoire des frais d'entretien courant de l'instrument. Les consommables (anches, produits d'entretien, accessoires...) restant à la charge du locataire. **En contrepartie, l'usager s'engage à déclarer l'instrument loué à sa compagnie d'assurance.**

→ La location d'instrument pour les élèves en CHAM et du Parcours EAC (orchestre dans les quartiers) est prise en charge par le Grand Belfort.

GRILLE TARIFAIRE 2026/2027

Tarifs votés en Conseil Communautaire GBCA le 23 juin 2026

Conservatoire Henri Dutilleux du Grand Belfort

Elèves Grand Belfort												Elèves Hors Grand Belfort	
Droits de scolarité annuels	Frais de dossier	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6	Tranche 7	Tranche 8	Tranche 9	Tranche 10		
		< à 9 528 €	de 9 529 € à 16 198 €	de 16 199 € à 20 961 €	de 20 962 € à 28 584 €	de 28 585 € à 36 206 €	de 36 207 € à 41 923 €	de 41 924 € à 49 545 €	de 49 546 € à 57 168 €	de 57 169 € à 64 790 €	> à 64 791 €		
PARCOURS EVEIL & INITIATIONS Musique / Danse / Théâtre													
Parcours Découverte ou Eveil Musical	25 €	9 €	12,50 €	14,50 €	27 €	43,50 €	73 €	94,50 €	127 €	158,50 €	179 €	Tarifs majorés de 50%	
Jardin Musique et Danse													
Initiation Théâtre		40 €	63 €	83 €	103,50 €	127 €	148 €	178,50 €	191 €	213 €	233,50 €		
Initiation Danse													
Initiation Théâtre Adultes		60 €	87 €	116 €	145 €	176,50 €	206 €	248,50 €	266 €	295,50 €	325 €		
Initiation Danse Adultes													
PARCOURS ETUDES ¹ Musique / Danse / Théâtre													
Cycle 1	25 €	24 €	50 €	110 €	160 €	220 €	350 €	440 €	560 €	640 €	720 €	Tarifs majorés de 50%	
Cycle 2 et 3		26 €	55 €	121 €	176 €	242 €	385 €	484 €	616 €	704 €	792 €		
Cycle Préparatoire au Diplôme National (CPDN)		29 €	61 €	133 €	194 €	266 €	424 €	532 €	678 €	774 €	871 €		
Cycle 1 Adultes		34 €	70 €	154 €	224 €	308 €	490 €	616 €	784 €	896 €	1 008 €		
Cycle 2 et 3 Adultes		37 €	77 €	169 €	246 €	339 €	539 €	678 €	862 €	986 €	1 109 €		
PARCOURS PROGRAMMES ¹													
Parcours Projet	25 €	24 €	50 €	110 €	160 €	220 €	350 €	440 €	560 €	640 €	720 €	Tarifs majorés de 50%	
Parcours Personnalisé		18 €	38 €	85 €	123 €	169 €	269 €	338 €	431 €	492 €	554 €		
Parcours Perfectionnement		20 €	42 €	93 €	135 €	186 €	296 €	372 €	474 €	542 €	609 €		
Parcours Etudiant (élèves non débutants)		220 €											
Parcours Orchestre		24 €	50 €	110 €	160 €	220 €	350 €	440 €	560 €	640 €	720 €		
Parcours Maîtrise													
Parcours Adultes ²		34 €	70 €	154 €	224 €	308 €	490 €	616 €	784 €	896 €	1 008 €		
Parcours Adultes (Ados + de 16 ans)		24 €	50 €	110 €	160 €	220 €	350 €	440 €	560 €	640 €	720 €		
Parcours Inclusion (élèves en situation de handicap)		18 €	38 €	85 €	123 €	169 €	269 €	338 €	431 €	492 €	554 €		
Parcours EAC (orchestre en quartier)	15 €												
AUTRES TARIFS													
Formation Musicale seule	25 €	9 €	12,50 €	14,50 €	27 €	43,50 €	73 €	94,50 €	127 €	158,50 €	179 €	Tarifs majorés de 50%	
Pratique Collective seule													
Pratique Collective seule Adultes		11,50 €	18,50 €	20,50 €	38,50 €	61 €	101,50 €	132 €	174,50 €	218 €	248,50 €		
Droits de scolarité pris en charge par le Grand Belfort													
Classes à Horaires Aménagés Musique et Théâtre													
2° instrument (à partir du 2C2)		12 €	21 €	43,50 €	77 €	128 €	210 €	295,50 €	421 €	463 €	528 €	Tarifs majorés de 50%	
2° instrument Adulte (à partir du 2C2)		15 €	28,50 €	61 €	107,50 €	176,50 €	292,50 €	410 €	581,50 €	642,50 €	731 €		

DISPOSITION PARTICULIERE POUR LES ELEVES INSCRITS EN 2016-2017 A L'ECOLE DE L'EX-CCTB : Tarif plafonné à +15% d'augmentation par rapport à l'année précédente.

1. Tarifs forfaitaires incluant toutes les matières obligatoires de chaque parcours (instrument, formation musicale, pratique collective, musique de chambre, modules et options, ...). **Tous les autres cours suivis en plus seront facturés en sus (hors pratiques collectives).**

2. Pour les adultes fiscalement autonomes. Les élèves en Parcours Adultes ne passent pas d'examen. Tarifs forfaitaires incluant toutes les matières obligatoires des parcours (instrument, formation musicale et pratique collective)